

NÉCROLOGIE

GEORGES DE LAVELEYE,

Président de la Compagnie du chemin de fer du Congo;
Président de la Compagnie des chemins de fer et minières Prince-Henri;
Président de la Compagnie auxiliaire internationale de chemins de fer;
Administrateur de la Société Générale de chemins de fer économiques;
Délégué aux sessions de Bruxelles (1885), Milan (1887) et Paris (1900);
Rapporteur aux sessions de Paris (1889) et de Saint-Petersbourg (1892)
du Congrès international des chemins de fer.



Nous avons appris avec une vive douleur la mort de M. Georges de Laveleye, décédé à Bruxelles, le 26 mars dernier, à l'âge de 74 ans.

Tout jeune encore (il n'avait que 18 ans), il vint, à la mort de son père, s'asseoir, aux côtés de son frère, à la table de la rédaction de l'important journal industriel et financier *Moniteur des intérêts matériels*.

Il fut vite mûri par l'étude, le travail, l'expérience et les leçons de l'éminent économiste belge Emile de Laveleye. On le vit aborder successivement avec auto-

rité toutes les questions d'économie politique ou financière.

Intelligence en même temps vive et pondérée, jugement sûr, plume féconde, alerte et personnelle, il ne tarda pas à prendre rang parmi les économistes et les financiers les plus renommés. Ses études remarquables consacrées aux questions de bilan font autorité. Elles ont fait faire des progrès réels à la science comptable.

Il a, par ses savantes critiques, beaucoup contribué à l'amélioration de la loi belge sur les sociétés commerciales.

Travailleur infatigable, on peut dire que, dans le domaine des affaires, rien ne lui fut étranger; sa compétence et son expérience en faisaient un conseiller particulièrement autorisé, à l'avis duquel on se plaisait à recourir.

Tous se rappellent encore l'appui résolu qu'il fournit à l'œuvre naissante du Congo belge. Sans viser à jouer un rôle bruyant, qui ne s'accordait pas avec sa modestie, il apporta une collaboration précieuse au petit groupe de Belges énergiques et perspicaces qui, dès 1885, aidèrent si puissamment le roi Léopold II à doter la Belgique de sa riche colonie. Presque toutes les sociétés congolaises qui se sont constituées pour mettre ce domaine en valeur ont trouvé en lui un concours éclairé et empressé.

Grâce à sa grande expérience des affaires, il fut amené, il y a une vingtaine d'années, à consacrer plus spécialement son intelligence active à la Banque et à l'Industrie, sphères dans lesquelles il joua un rôle très important.

Georges de Laveleye était le frère du regretté Auguste de Laveleye, qui fut le premier secrétaire général de l'Association du congrès des chemins de fer et il avait, comme celui-ci, manifesté le plus grand enthousiasme pour cette institution.

Il a dès l'origine pris une part active à nos travaux.

Il avait rempli les fonctions de secrétaire principal de la 4^e section lors de la première session (Bruxelles 1885) et avait été rapporteur de la question XXI : « Institutions de prévoyance » à la session de Paris en 1889 et de la question XXXI : « Caisses de retraite et de secours » à celle de Saint-Petersbourg en 1892. Les exposés qu'il avait rédigés pour ces deux sessions avaient été très remarqués et avaient don-

né lieu à des discussions du plus haut intérêt.

A la session de Milan en 1887, il s'était rencontré à la 4^e section avec plusieurs économistes renommés, parmi lesquels nous citerons Léon Say (délégué de la Compagnie du Chemin de fer du Nord français) et Luzzati (délégué du gouvernement italien). Les débats qui eurent lieu entre ces hommes éminents, notamment sur la question des institutions de prévoyance pour le personnel, furent des plus passionnants.

Il n'est pas possible de saluer la mémoire de Georges de Laveleye sans se souvenir de ses grandes qualités de cœur, caractérisées principalement par une bonté inépuisable, une bienveillance sans bornes.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille de notre regretté collaborateur.

Le Comité de Direction.